

CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 20 juin à vingt heures

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 13/06/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à SAUVETRE Cécile), Olivier LARMANJAT, Guy NOGRET.

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE : Le procès-verbal de la séance du 23 MAI 2024 est approuvé à l'unanimité.

1° - visite logements jeunes

Le conseil municipal a commencé par la visite des logements jeunes qui sont en constructions. Les quatre logements sont bien avancés, le placo est terminé.

2° - travaux logements jeunes : antenne, téléphone et eau potable

La société Onillon de Nueil les aubiers et la sté GATTEC doivent transmettre un devis pour quatre antennes tv des logements jeunes.

Pour le téléphone, Orange a adressé un devis pour l'installation du cuivre pour la somme de 2.077,28€ ttc. Le conseil municipal valide le devis pour l'installation du téléphone.

Véolia a adressé un devis pour les 4 compteurs pour la somme de 2.185,87€ ttc. Le conseil municipal valide le devis Véolia.

Nous avons reçu à la mairie un mail de Laforêt qui propose une rencontre afin de nous présenter une proposition de gérance des logements. Mme BODIN et COUTANCEAU se chargent de rencontrer Laforêt.

3° - photovoltaïque gymnase

Thomas a rencontré Joel BERNARD qui a confirmé qu'avant tout projet de panneaux photovoltaïque, une étude de charpente est indispensable. La société Harmorique charpente doit adresser un devis pour le gymnase et la salle paroissiale.

4°- Affaire voie communale la chalantonnière

Cette affaire a été jugé pour la 7^e fois aujourd'hui, le délibéré sera rendu dans un mois.

5° - point fête communale du 5 juillet 2024

Messieurs BONNET et JARRY ont finalisé le menu pour la fête avec la Table de Fred.
Pour l'entrée : crudités ; plat : sot-l'y-laisse de dinde et son gratin dauphinois. Le dessert sera une tarte aux pommes de Sylvain Favrière. Le prix de revient du menu est de 12,10€ + 1,85€ soit un total de 13,95€.

Nous avons, pour l'instant, enregistré 190 adultes et 14 enfants

6° - plannings élections

TENUE DU BUREAU DE VOTE ELECTIONS LEGISLATIVES 30 JUIN 2024		
	PRESIDENT	ASSESEURS
8h - 11h20	MICHONNEAU Thomas	BONNET Julien JARRY David
11h20 - 14h40	GROLLEAU Jean-Jacques	DORGET Christiane NOGRET Guy
14h40 - 18h	BODIN Christelle	BAUDOUIN Dominique BOISSONNEAU Karine

TENUE DU BUREAU DE VOTE ELECTIONS LEGISLATIVES 7 JUILLET 2024		
	PRESIDENT	ASSESEURS
8h - 11h20	SAUVETRE Cécile	COUTANCEAU Myriam DUBUIS Déborah
11h20 - 14h40	GROLLEAU Jean-Jacques	GOUBAND Benoît RAMBAUD Alexandre
14h40 - 18h	SAUVETRE Cécile	JARRY David (Karine) LOISEAU Benoît

7° - Questions diverses

* Concernant les travaux de réfection de la route de Moncoutant (éolienne), l'ensemble du conseil municipal a constaté que les travaux faits sur la D140 ne conviennent pas.

* une commission est établie afin de rédiger le Plan Communal de Sauvegarde : Cécile SAUVETRE, Jean-Jacques GROLLEAU, Dominique BAUDOUIN, Benoît GOUBAND et David JARRY.

Le secrétaire de séance

BODIN Christelle



Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

